

Compte rendu de la réunion publique du jeudi 2 décembre 2021

(par visioconférence Webex)

Présents : jusqu'à 35 personnes

Au titre de la Ville : Camille Vielhescaze, 1^{er} adjoint, Maëlle Bouglet, Adjointe de quartier, Angélique Susini et Thomas Kekenbosch, élus-référents,

Référent sécurité : Jean Paul Notte

Mission Participation citoyenne ; Vera de Sousa

Équipe d'animation Coqon : François-Marie Blondel, Claude Faccenda, (secrétaire de séance),

Frédéric Lingoï, Claude Plan (modérateur), Marc Pélissier et Dominique Sprenger

A noter: initialement prévue en présence à l'école Carnot, la réunion s'est tenue en visioconférence en raison de l'évolution de l'épidémie, ce qui laisse de coté certains habitants qui le regrettent.

Claude PLAN décrit ce qu'est le **Coqon** à l'attention des nouveaux participants. Le Conseil de quartier est formé de l'ensemble des habitants du quartier. Il est coordonné par une équipe composée d'animateurs bénévoles du quartier Nord-ouest de Cachan, qui recueille les questions des habitants, ce qui gêne ou ce qu'il faut promouvoir dans le quartier, informe et prépare l'avenir en s'efforçant de trouver réponses et solutions. Pour cela, ces animateurs interrogent les élus ou les organismes concernés (RATP, SGP...). Claude appelle à de nouvelles candidatures qui seraient très bienvenues pour renouveler l'équipe d'animation.

1 - Chantier gare GPE Ligne15 d'Arcueil-Cachan – Frédéric Lingoï, **Point sur les travaux de la gare du Grand Paris Express (GPE)**

F. Lingoï a représenté le Coqon le 1er octobre dernier à la 12^{ème} réunion du COSU (comité de suivi des travaux du Grand Paris Express Arcueil-Cachan).

Les travaux de démolition des structures extérieures sont achevés. Le gros du travail (voir les pages 15 et 16 du diaporama SGP) se passe désormais au niveau des aménagements intérieurs de la gare. Ils nécessiteront l'utilisation d'un nombre toujours important mais moindre de camions, qui passeront par l'avenue Carnot, déjà bien chargée, et non plus par la rue Marcel Bonnet. Les horaires ne sont pas connus mais devraient être plus « normaux ».

La SGP a versé 118 000 € à 25 foyers au titre principalement des nuisances sonores sans préjudice d'indemnisations relatives aux dégâts sur les bâtis.

La communication est importante et les journées « portes ouvertes » rencontrent un grand succès. Des visites de la « Fabrique du métro » en semaine sont possibles, (<https://www.societedugrandparis.fr/gpe/visiter-la-fabrique-du-metro>). Le prochain week-end événementiel sera le 2 avril 2022.

La passerelle avenue Léon Eyrrolles sera réouverte aux piétons courant 1^{er} trimestre 2022, l'accès des voitures viendra plus tard quand les réseaux de fluides seront reconstitués. La rue de la Coopérative est ouverte aux piétons et éclairée.

La base de vie, (préfabriqués réservés aux ouvriers) actuellement sur l'ancien parking Eyrrolles va être déplacée sur le parking provisoire Carnot, qui fut affecté aux particuliers qui n'avaient pas accès en voiture à leur domicile en raison des travaux de consolidation du sous-sol (voir la page 10 du diaporama SGP), En parallèle l'emplacement de l'ancienne base de vie, en face du marché, sera aménagé en parking provisoire courant 2022.

Au point de vue du stationnement autour de ce chantier, Frédéric Lingoï et Camille Vielhescaze expliquent que les emplacements disponibles (parc de stationnement M. Bonnet et emplacement de l'ancien parking du marché) seront utilisés alternativement, au fur et à mesure des disponibilités liées à l'avancement des travaux, avec possiblement des places en silo sur le parking Bonnet.

L'objectif à terme est que les habitants de l'écoquartier disposent de leurs parkings privatifs et qu'un parking public adapté soit offert pour le passage et l'accès au marché de Cachan. Il est possible que soit envisagé un accès contractuel dans les constructions privées, par exemple pour des gens qui loueraient un emplacement.

Une étude sur l'intermodalité (vélo/voitures/stationnement, trafic...) avait été faite il y a quelques années. Camille Vielhescaze précise qu'elle est caduque en raison de l'évolution rapide des modes de transport. Un nouvel intervenant est chargé d'actualiser ce gros dossier.

2 - Projet d'Écoquartier Gare d'Arcueil-Cachan - Dominique Sprenger

Faisant partie du Jury Citoyen (JC), Dominique Sprenger décrit ce qu'est le projet écoquartier et déroule le calendrier du projet.

Pour voir la présentation : [cliquer ici !](#)

Infos actualisées sur : <https://parlonsensemble-cachan.fr/processes/ecoquartier21>

Il souligne la façon innovante dont ce projet fait l'objet en matière de concertation. Le JC se compose de 15 membres variés et bénévoles ; leur avis sera pris en compte à hauteur de 10 % de la note globale dans le choix du lauréat.

Camille Vielhescaze remercie les participants qui se sont réunis une dizaine de fois en peu de temps et ont énormément travaillé. Les recommandations et remarques du JC seront partiellement prises en compte dans les offres finales élaborées par les groupements ; le travail de concertation se poursuivra ensuite avec l'opérateur retenu; et aboutira à une traduction dans les conditions de la promesse de vente qui suivra.

Pour l'instant, sur 17 candidatures, 4 groupements d'entreprises ont été retenus pour présenter leur projet début décembre. Il est envisagé que le projet lauréat soit désigné avant fin décembre 2021 (*Nota : délai reporté à mars 2022*).

Le groupement retenu sera propriétaire de l'ensemble, terrains et cessions de volume. Il devra respecter un cahier des charges innovant et précis comportant de la concertation et intégrant les décisions déjà prises. La livraison finale était prévue initialement pour 2025 (*Nota : elle interviendra plutôt en 2027 pour l'ensemble du projet.*).

Le nom de l'écoquartier fait l'objet d'une concertation par la ville, et particulièrement auprès de la jeunesse.

3 – Stationnement et circulation – François-Marie Blondel

S'appuyant sur le diaporama (pour le visualiser, [cliquer ici !](#)), François-Marie Blondel donne l'état de la question pour le quartier des Lumières qui est en zone bleue depuis 4 ans.

En 2021, le bilan montre que le quartier est saturé, et que les garages (3) occupent abusivement trop de places de stationnement. En lien avec les travaux de la ville, il présente une proposition de zone rouge, pour les rues donnant sur la RD920, qui serait soumise à la consultation des habitants ; il préconise l'amélioration de l'affichage à l'entrée des quartiers.

Le secteur Grange Ory est en suspend après moult concertations et l'impasse Louise Marguerite reste sans solution.

La zone rouge pourrait contribuer à régler des problèmes, mais les contrôles par les polices municipale et nationale doivent être fréquents.

La comparaison avec les villes voisines Bagneux et Arcueil est intéressante et leur réglementation a évidemment une répercussion à considérer sur notre quartier.

Maelle Bouglet informe que la mairie suit de près cette affaire de stationnement abusif lié aux garages : intervention hygiène et sécurité, visites, réunions à la mairie, proposition de solution de stockage (refusée), contrôles etc.

La mise en zone rouge complétée par des contrôles, serait une solution.

François-Marie Blondel propose de réactiver les commissions qui ont déjà travaillé pour rechercher des solutions très proches du terrain.

Mais des habitants, relayés par F. Lingois, sont furieux, « on n'est pas sur une zone industrielle » et envisagent le recours à un huissier, car au moins une quinzaine de places sont occupées en continu, avec échanges de véhicules, dépôt de voitures accidentées à toute heure sur le trottoir, travail directement sur place (même les jours fériés), essais bruyants, taches d'huile etc, et ce, depuis des années.

Si les riverains comprennent et apprécient ce qui est tenté par la Mairie, force est de constater que très vite, les activités reprennent comme avant. Il ne s'agit pas non plus de nier l'intérêt d'activités économiques utiles aux Cachanais.

Camille Vielhescaze confirme que les garagistes ont refusé il y a 3 ans la proposition de la Mairie d'un lieu de mutualisation de parkings, et qu'il faut mixer les solutions pour fluidifier le stationnement : contrôle du stationnement sur la voie publique, réflexion sur une zone rouge payante qui bénéficie aux riverains...

Les problèmes sont de même nature en haut de la rue Grange Ory avec de nombreux restaurants.

4 - Réponses aux points évoqués par les habitants, Parole aux habitants

- **Arrêt de tous les RER** à la gare aux heures de pointe : c'est fait ! Et cela est très apprécié par tous.

- **Stationnement sur les « coronapistes » de la RD 920** entre Av. Carnot et rue de la Gare : des interventions ont été faites auprès des commerçants, mais les automobilistes continuent à squatter ; le fait que la police municipale ne travaille pas le soir et la nuit ne permet pas d'en venir à bout, et la police nationale à d'autres priorités. On insistera à nouveau sur la responsabilité des restaurateurs et aussi sur la propreté quitte à en arriver à sévir. A suivre

- Une habitante a proposé de mettre des **chicanes à l'accès du tunnel piétons** de la RATP sous la gare pour éviter les scooters. Compte tenu de l'affluence des piétons aux arrivées d'autobus, il semble dangereux de le faire, d'autant que le fait semble assez rare. Dominique Sprenger suggère de mettre un panneau de signalisation rue de la Gare. A suivre

- Le **marquage au sol** est partiellement effacé, ce qui ne facilite pas le respect du stationnement et la sécurité des passages piétons. Il s'agit du budget territorial pour les 24 communes. Cette année, ce sont la rue P. & M. Curie et le Bd de la Vanne qui ont été choisis. Idem pour boucher les nids de poule signalés qui ne sont pas toujours immédiatement colmatés. A suivre

- **Éclairage de nuit** : Maelle Bouglet a noté que l'éclairage serait décalé rue B. Guichon, pour intervention. Elle décrit une transition sur des leds (30 % actuellement) et un arpentage pour étudier la densité selon les quartiers. Le Conseil de quartier centre-ville s'est aussi saisi du sujet. La rue des Deux frères a bénéficié de la mise en service d'une intensité à 2 niveaux au fur et à mesure des déplacements des usagers. Angélique Susini remarque que ce système est agréable, et respecte la notion de sécurité. Elle se rapprochera de Stéphane Rabuel, conseiller municipal à ce sujet. A suivre, sachant que cette expérimentation s'est déroulée dans le cadre financier particulier de l'opération de sécurisation des rues scolaires, et que l'éclairage public relève en principe de la compétence du territoire GOSB (Grand-Orly Seine Bièvre) qui dispose d'une enveloppe de rénovation pluriannuelle à cet effet.

- **La propreté sur la RD 920** laisse vraiment à désirer ; des ramassages sont effectués, il faudrait les multiplier. A l'aplomb des restaurants on trouve beaucoup de déchets, bien que certains restaurateurs disposent de poubelles extérieures. Maelle Bouglet va reprendre contact, sachant que des gens mangent dehors à cause de la Covid. Armelle B., déclare qu'il manque des poubelles en haut de la rue de la Grange Ory et à l'angle A Melun/Gare ; elle ramasse régulièrement des déchets et propose un ramassage citoyen pour la rue Grange Ory. Le souci est que des personnes jettent des sacs entiers dans les poubelles de rue, sans tri, et qu'elles n'utilisent pas leur poubelle personnelle.

Thomas Kekenbosch évoque les ramassages citoyens, une brigade de l'environnement au niveau de la ville, et la volonté d'élèves de l'EPF du campus. A suivre

Nota : il est rappelé qu'en cas de déchets sur les voies publiques, le Service de la propreté urbaine de la ville peut être alerté au N° 06 73 19 86 12 ou au N° 06 18 24 07 40.

- Café à la sortie de la gare Arcueil Cachan, une habitante locale signale des **attroupements permanents** à l'extérieur de l'établissement avec une montée en charge inquiétante d'incivilités : empiètements sur la chaussée, installation de fauteuils sur la rue, intimidation pour se garer, présence tôt le matin et tard le soir, trafics probables, remarques. Elle a déjà fait appel à la police. Jean-Pierre Notte, référent sécurité de la ville, répond que ce café-tabac est suivi par la police municipale, et va l'être davantage pour intervenir, mais qu'il va saisir la police nationale, efficace en la matière. Dominique Sprenger cite le cas de la rue de la Gare (point de vente en face d'OstéoBio) qui a connu un bon dénouement, mais le délai est forcément assez long. Maelle Bouglet va saisir le responsable sécurité de ce point de vigilance nouveau. A suivre.

- **Chantier Claudel/Arche Promotion** (niveau 85 av A. Briand) : il a été arrêté, et reprend sous contrôle, suite à un problème de terrassements ayant déstabilisé le mur d'un voisin.

Camille Vielhescaze rappelle que le promoteur avait commercialisé tous les lots avant même d'avoir le permis de construire, il y a 3 ans. Après intervention de la mairie et une reprise à la baisse du programme, le permis a été accordé, le chantier a été retardé par le confinement, la difficulté de loger des ouvriers, le défaut de matériel, etc.

A noter que les vendeurs et les acheteurs sont en majorité des Cachanais.

Les rapports avec ce promoteur ont été compliqués, car il n'a pas bien respecté notre charte chantier. Ces problèmes risquent de se reproduire à mesure de la réfection de la RD920, qui va probablement entraîner d'autres constructions, cf à Bagneux.

5 - Projet Grange Ory/rue Alphonse Melun, Dominique Sprenger

Dominique Sprenger demande où en est la municipalité après les conclusions du groupe de travail ad hoc ? En premier sur la zone de rencontre. Voir le [diaporama déjà diffusé](#) lors de la réunion de mai dernier.

Camille Vielhescaze donne acte que c'est la municipalité qui doit relancer les trois projets dans les prochains mois : zone de rencontre A. Melun (ou non), sens unique Grange Ory et percement du passage Melun/Carnot forment un tout cohérent. Une nouvelle concertation est à prévoir : A suivre

6 – Parlons ensemble de Cachan & Budget participatif Vera de Sousa

Vera de Sousa fait une présentation rapide de la plateforme numérique : <https://parlonsensemble-cachan.fr/>

Elle permet à la Ville de Cachan d'informer les habitants sur tous les projets en cours, les rencontres et les réunions publiques, les ateliers participatifs ; elle est le support d'enquêtes, de débats, de propositions (les habitants peuvent s'y exprimer).

Après l'enquête sur le marché, la plateforme a lancé la démarche "**TaParoleCompte**", qui s'adresse aux 12/30 ans et plus si affinité.

La réunion de lancement de cette concertation a eu lieu le 29 novembre au théâtre.

Le Budget participatif est dans cette application, y-compris les précédentes éditions. Le seul projet de notre quartier « agrandissement du skatepark » ne rentre pas dans le cadre, car trop onéreux, le porteur est recontacté pour avancer.

7 - Divers – Transports, Marc Pelissier

Pour voir la présentation : [cliquer ici !](#)

L'enquête publique pour le réaménagement de la RD 920 devrait avoir lieu en 2022, pour mise en œuvre de 2025 à 2029

Le métro ligne 4 arrive à la station « [Bagneux](#) Lucie Aubrac » mi janvier, très proche à pied en fait de Cachan.

La ligne 162 y passera, le 197 fera un crochet, mais continuera, comme arbitré récemment, jusqu'à la Porte d'Orléans, pas de changement pour la ligne 187.

La base travaux d'[Arcueil](#) et la réalisation du local technique ont commencé et s'achèveront en juin 2022. Les travaux sont de jour et bruyants mais n'affectent pas ou peu les Cachanais.

Le rehaussement (~5 cm) des voies à la gare Arcueil Cachan débute en décembre 2021, travaux de nuit, sans préjudice pour le trafic. Ils sont nécessaires à l'utilisation des nouveaux trains livrés entre 2025/29. Ces rames seront partiellement à 2 niveaux et plus larges. Les normes sont plus sévères pour ces nouveaux trains et le parc francilien est hétérogène.

Un parking vélos de 56 places en libre accès va être créé rue de la Gare Arcueil Cachan, dans l'emprise RATP (au niveau de la gare historique). D'autres projets sont prévus dans le cadre de la ligne 15 plus tard.

Des bus au gaz, plus propres, sont en cours de livraison sur la ligne 187 et déjà en service pour le 197.

En fin de réunion sont rappelées les festivités conviviales de fin d'année :

- la *Fête des lumières* (Descente aux lampions) du 11 décembre, avec lâcher de lanternes lumineuses : [Voir l'annonce.](#)

- le *marché de Noël* des 11 et 12 décembre sur l'esplanade du théâtre.

Pour écrire au Conseil de quartier Ouest-Nord :

coqon.cachan@gmail.com

Informations régulières sur notre blog :

<http://coqon.cachan.over-blog.com/>